



LES 3 TOURS

MASSONGEX

N° 75

Journal communal de Massongex-Daviaz | Juin 2022 | www.massongex.ch | info@massongex.ch



» L'ÉDITO

Nous l'attendions tous, cette reprise des manifestations post covid, avec impatience, sans restriction et avec des sourires enfin visibles.

La commission est à nouveau libre de pouvoir proposer des activités, qu'elles soient nouvelles ou la reprise des lotos tant attendus. Nous nous sommes rendu compte à quel point il a été difficile d'être privé de vie sociale pendant cette longue période de covid, c'est pourquoi il est important de se sentir chanceux pour chaque manifestation à laquelle nous pouvons participer, où il nous est possible d'échanger, de partager, de fêter et simplement profiter d'avoir de la compagnie. Le souhait le plus cher de la commission est de faire vivre notre village, que ces habitants s'y sentent bien accueillis et qu'il y ait assez de diversité dans nos manifestations pour satisfaire tous les âges dans l'optique que chacun y trouve son compte. Nous voulons créer une ambiance chaleureuse de telle sorte que les habitants soient heureux de se retrouver quelle que soit la raison.

Bien évidemment les nouveaux arrivants sont plus que les bienvenus à venir participer à la prospérité de notre village lors des différentes manifestations organisées, une raison de faire connaissance et ainsi créer des liens pour renforcer cet esprit de petit village qu'on aime où tout le monde est serviable et aide son voisin. A l'époque, dans un village, tout le monde se connaissait et se saluait.

Au jour d'aujourd'hui, nous avons un peu perdu cet esprit-là à cause de nos quotidiens bien chargés, donc notre envie serait de recréer cet esprit le temps des manifestations, mettre notre vie sur pause un moment et juste profiter de l'instant présent en bonne compagnie soit autour d'un bon verre et d'une planchette ou lors d'un marché rempli d'artisans. Nous voulons des sourires, des éclats de rires, du bonheur sur chaque visage et pour cela nous mettons toute notre énergie pour y arriver au service de nos habitants et de notre commune.

Mélody Militello, commission manifestations

» SOMMAIRE

Convocations aux assemblées	2
Message de la Présidente	3
La commune	4-15



Palier hydroélectrique MBR 6-7



Nature et paysage 12-13

Comptes	16-21
Vie locale	22-39



Exposition - « Le futur » 22-23



Épicerie solidaire 36

Nous vous rappelons que le contenu des articles n'engage que leur auteur.

» CONVOICATIONS AUX ASSEMBLÉES

Municipale

L'assemblée primaire de la municipalité est convoquée le lundi 13 juin 2022 à 19h00, à la salle polyvalente.

1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 13.12.2021.
2. Comptes 2021.
3. Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes 2021.
4. Informations.
5. Divers.

Bourgeoisiale

L'assemblée bourgeoisiale est convoquée le mardi 14 juin 2022 à 19h00, à la salle 14 du 1^{er} étage du complexe polyvalent.

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée primaire du 14.12.2021.
2. Comptes 2021.
3. Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes 2021.
4. Divers.

N.B.: le détail des comptes et les procès-verbaux sont à disposition au guichet (durant les heures d'ouverture) ainsi que sur notre site internet www.massongex.ch

HORAIRES ÉTÉ DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Du lundi 27 juin au vendredi 19 août 2022 (y compris)

**Ouverture uniquement le matin
de 9h00 à 11h00**

**En cas d'urgence uniquement
079 565 25 56**

» CONSEIL COMMUNAL

La vision communale tient à la fois du rêve et de la réalité !

Il faut rêver un peu si l'on veut sortir le nez du guidon pour se projeter dans le futur, tout en tenant compte des réalités du terrain.

Dans une autre vie, celle d'enseignante, j'avais organisé des ateliers de fin d'année pour toutes les classes de Massongex. Ces ateliers d'une semaine s'intitulaient « Les pieds sur terre et la tête dans les nuages ». Je crois que ce même titre pourrait s'appliquer à ma conception du travail d'élus.

C'est pourquoi la période législative 2021-2024 s'est ouverte sur un week-end de travail hors les murs pour les conseillers. Nous avons ainsi pu mettre en place un programme de législature comprenant une vision commune et des objectifs à atteindre sous forme de défis-actions. Je ne vais pas m'étaler plus longuement sur ce volet qui a déjà fait l'objet d'articles et d'une soirée participative, fin mai 2021.

Nous ne sommes pas là uniquement pour faire « tourner » la commune dont la routine se passerait aisément des conseillers. En effet, quoi de plus perturbant que des responsables de dicastères qui changent tous les 4 ans et qui débarquent chacun avec leurs idées et leurs motivations, leur rythme et leur conception propres. Le personnel communal connaît son job mieux que quiconque et, si nous devons en assurer le bon fonctionnement, c'est surtout au niveau des projets et des décisions que notre place d'élus se situe.

Constituer une équipe ne se fait pas d'un claquement de doigts. Chaque élu doit être suffisamment indépendant pour mener son dicastère et suffisamment investi pour le faire en embarquant tous les collaborateurs en place, ainsi que ses pairs du conseil. Le but du processus engagé ensemble depuis le début de la législature, est de permettre aux élus et aux collaborateurs d'identifier des actions en mesure d'améliorer leur travail collectif, ceci afin de mieux répondre aux besoins des citoyens.

C'est dans cette optique que des périodes de travail collectif ont été organisées en février de cette année. 3 groupes ont alors été constitués : Conseil – Administration – Travaux publics.

Chacun a dû répondre à des questions concernant le fonctionnement à l'interne et de manière transverse: évaluation des points forts, points d'amélioration et points d'alerte – actions à conduire pour améliorer le fonctionnement – ce qui nous rassemble, nous motive, donne sens à notre implication personnelle – ce que nous devons « produire » - ce qui nous procure du bonheur.

Cette démarche de progrès a donné lieu à une séance plénière, élus et collaborateurs réunis, où le point central d'amélioration s'est révélé être la concertation/communication. Des actions concrètes vont découler de ce bilan et permettre à chacun de s'investir en faveur de la cohésion.

La richesse d'une équipe se trouve en chacun de ses individus, pour autant que ceux-ci s'expriment et s'investissent dans leur mission. Un travail d'ajustement paraît indispensable à la bonne marche du système. Il prend du temps et de l'énergie, tant de la part des élus dont la tâche est largement sous-estimée, que de celle des collaborateurs qui ont affaire à plusieurs « apprentis-patrons ».

Je crois profondément en la valeur de notre système de milice qui empêche les élus de considérer leur travail de conseillers comme un plan de carrière personnelle à promouvoir, au risque d'en oublier l'intérêt commun. Il est très difficile de trouver le bon équilibre !

Pourtant, quelle plus belle mission imaginer que celle d'améliorer, ensemble, toujours et encore, la qualité du service rendu !

» VISITE DE BARRAGES AU FIL DE L'EAU

Le projet MBR (Massongex – Bex – Rhône), qui prévoit la construction d'un barrage au fil de l'eau en amont de notre village afin de turbiner les eaux du Rhône et ainsi produire de l'électricité pour environ 20'000 ménages (environ 80 millions de kWh), est sur de bons rails. La présentation publique de ce printemps aura permis aux citoyens de prendre connaissance des contours de ce projet ainsi que du calendrier envisagé pour sa réalisation. À la suite de cette présentation, la société MBR SA a convié une délégation des communes impactées par le projet à participer à une visite d'installations similaires de l'autre côté de la Sarine. Les cinq représentants de Massongex qui ont eu la chance de prendre part à cette visite sont Marcia Burgener (ingénieure communale), Raymonde Schoch et Julien Schildknecht (membres de la commission des grands projets), Olivier Saillen (vice-président de la commune) et moi-même (conseiller communal en charge de l'énergie et de l'environnement). Nous avons ainsi eu l'opportunité de découvrir les entrailles de deux barrages au fil de l'eau, de poser nos questions quant aux contraintes techniques d'un projet comme MBR et d'évaluer l'impact qu'un tel projet peut avoir sur le voisinage et l'environnement.

Nous avons tout d'abord visité le barrage de Rüchlig, situé au cœur de la ville d'Aarau. Cette installation, propriété d'Axpo et rénovée en 2015, est implantée sur un bras de l'Aar à quelques mètres seulement d'un quartier résidentiel huppé. Nous avons pu découvrir l'ingéniosité des passes à poissons ainsi que la qualité des autres compensations écologiques réalisées parallèlement à ce projet. Ce qui nous a frappé est avant tout l'excellente intégration de ce barrage dans le milieu bâti, et la relative discrétion, tant sonore que visuelle, de cette infrastructure qui produit tout de même 64 millions de kWh par année.



Barrage de Rüchlig.



Barrage de Hagneck.

En deuxième partie de journée, notre délégation s'est déplacée dans le canton de Berne pour la suite de la visite. Le barrage qui nous a été présenté est situé à l'embouchure du canal de Hagneck au bord du lac de Biene. Cette retenue produit 110 millions de kWh par année et est propriété de BKW et d'Energie Service Biel/Bienne. L'architecture du barrage est particulièrement réussie ; même si l'infrastructure est monumentale, la couleur du béton a été choisie pour s'intégrer au mieux dans l'environnement naturel. A nouveau, les infrastructures dédiées à la faune et à la flore sont impressionnantes. Plusieurs rivières ainsi qu'un giratoire permettent aux poissons de se déplacer en amont de la retenue. En une année, ce sont plus de 45'000 poissons qui ont utilisé cette passe. Le bruit des turbines n'est pas perceptible depuis l'extérieur de l'usine, et les cyclistes et promeneurs sont nombreux à profiter de ce paysage magnifique en ce jour ensoleillé du mois d'avril.

Nous remercions les organisateurs de nous avoir permis de visiter des infrastructures similaires au projet qu'ils présentent dans notre village, ainsi que pour leurs réponses à nos questions et leur agréable compagnie tout au long de la journée.

Gwenaël Richard, conseiller communal

Vous voulez en savoir plus sur le projet MBR ? Visitez le site www.palier-mbr.ch.

» PALIER HYDROÉLECTRIQUE MBR



Un plan d'aménagement détaillé (PAD) pour le palier hydroélectrique MBR Massongex-Bex-Rhône.

Le plan d'aménagement détaillé (PAD) est un outil de planification territoriale à disposition des communes. Il constitue un instrument approprié dans les cas où la réglementation de construction et de zone ne contient que des prescriptions générales pour les différentes zones.

L'aménagement projeté pour le palier hydroélectrique MBR est une centrale-barrage de basse chute considérée comme un barrage de production d'énergie hydroélectrique «au fil de l'eau», utilisant le fort débit du Rhône pour produire de l'électricité. La centrale hydroélectrique produira annuellement environ 80 GWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 20'000 ménages.

D'enjeu national, le projet de palier hydroélectrique MBR est un projet d'ouvrage de production d'énergie. Également d'enjeu intercantonal et intercommunal via la réalisation d'une nouvelle liaison mobilité douce entre les communes de Bex (VD) et de Massongex (VS) au niveau du barrage, ce projet représente l'opportunité de développer un projet d'aménagement naturel, paysager et d'espaces publics de qualité favorable à la détente.

La révision du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal sur les constructions et les zones (RCCZ) de la commune de Massongex est en cours. Le projet de territoire de la commune de Massongex, faisant partie de la révision du PAZ, dessine la vision future pour le développement territorial de la commune.

La zone de production d'énergie du palier MBR est ainsi inscrite en tant que projet paysager dans le projet de territoire. L'intégration du futur barrage au sein du grand paysage est garantie. De plus, le site est connecté au village de Massongex via une amélioration du réseau de mobilité douce le long du Rhône.

Le projet de palier hydroélectrique MBR est le garant, au moyen du PAD, de la qualité paysagère liée à sa réalisation, de son intégration au sein du réseau de mobilité douce d'échelle communale et intercommunale, ainsi que de son intégration au sein du maillage des espaces publics de la commune de Massongex.

Actuellement, une zone spécifique est inscrite dans le RCCZ en vigueur de la commune (*version homologuée le 23.03.2016 par le Conseil d'État et entrée en force le 20.11.2019*). Le plan d'aménagement détaillé (PAD) du palier hydroélectrique MBR sera annexé au RCCZ communal.

Le projet de palier hydroélectrique MBR est le fruit d'une coordination entre les autorités MBR, la commune et différents partenaires. Cette coordination rapprochée a permis de proposer un projet exemplaire d'intérêt public.

L'approbation du PAD MBR par l'assemblée primaire ne fait pas partie de la procédure ordinaire avec ses exigences légales, mais de la convention signée entre la commune et le consortium MBR (actuellement MBR SA) visant à défendre les intérêts des citoyens de Massongex et de favoriser leur adhésion au projet. D'ici à la fin de l'année 2022, le conseil communal demandera à l'assemblée primaire son approbation pour le dépôt du dossier présenté au canton. Cet accord de principe n'exclut pas l'enquête publique qui suivra, avec possibilité d'oppositions, et ne donne aucune certitude sur l'homologation du PAD par le canton.



» HAIES ET BIODIVERSITÉ

Les oiseaux ont besoin de deux choses principales dans un jardin : de la nourriture et un abri (notamment pour la nidification).

Les oiseaux ont des régimes alimentaires différents en fonction de l'espèce. Certains sont granivores (gros-bec casse-noyaux et Chardonneret élégant), insectivores (Fauvette à tête noire et Pouillot véloce), frugivores (Jaseur Boréal), omnivores (mésange charbonnière et mésange bleue), vermivores (Merle noir) ou carnivores (Corneille noire et Pie bavarde).

Le nectar des fleurs est présent en suffisance du printemps jusqu'à la fin de l'été mais... Certaines abeilles sauvages et quelques bourdons sortent leurs petits bouts d'antennes très tôt dans l'année. L'idéal est de planter dans la haie des arbustes à floraison très précoce : Cornouiller mâle et saule (*Salix* sp) par exemple. En fin d'année, c'est le lierre qui sera pour eux un apport nutritif bienvenu car celui fleurit très tard.

Les papillons adultes ont besoin de nectar pour se nourrir mais, il ne faut pas oublier que les chenilles de ceux-ci ont besoin d'une plante hôte souvent spécifique à l'espèce du papillon : exemple la bourdaine pour le Citron. Certaines plantes de haie peuvent nourrir plusieurs espèces différentes comme la ronce par exemple qui donnera des fruits pour le jardinier et les oiseaux par la suite. L'idéal serait de laisser quelques orties au pied de la haie pour augmenter encore le nombre d'espèces de papillons possible.

Les muscardins aiment s'aventurer dans des haies inextricables. Les chauvessouris apprécient la prolifération de minuscules insectes et papillons nocturnes qui volettent autour des arbustes. La musaraigne, véritable machine à avaler tout ce que le jardinier redoute, trouve son bonheur dans son vagabondage incessant au pied d'une haie.

Tailler, mais en douceur

Outre le choix des essences, la qualité de l'entretien de la haie déterminera la portée agroécologique de cette dernière dans le temps. Un entretien régulier, chaque année, est recommandé. Il doit être le moins agressif possible pour éviter d'occasionner des blessures trop importantes aux végétaux, vectrices de maladies et propices aux attaques de ravageurs.

Lors de la taille, il est conseillé d'agir sur la largeur plutôt que la hauteur. « Plus une haie est coupée sur le dessus et plus elle va pousser en largeur. Une haie qui se développe en hauteur sera beaucoup plus favorable à la biodiversité et plus adaptée aux pratiques agricoles. »

Autre point qui a son importance : la période de taille. Là encore, la préservation de la biodiversité doit être un guide pour fixer la date du chantier, **« Selon la législation en vigueur et les directives des services cantonaux compétents, il est recommandé d'éviter toute taille de haie entre le 1^{er} avril et le 30 juillet »**. Il est préférable d'attendre fin octobre à mi-novembre, car de nombreuses espèces sont encore en fructification en fin d'automne début d'hiver, ce qui est bénéfique aux insectes et aux oiseaux.

- › Plantation d'essences indigènes.
- › Laisser au moins 80cm de distance entre chaque plant pour qu'ils puissent se développer.
- › Ne pas les tailler « au carré », mais laisser les arbustes se développer. Des rabattages/recepages périodiques (chaque 3 ans environ) sont toutefois autorisés s'ils prennent une trop grande ampleur.

Quelques exemples d'essences préconisées

Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)



Salix viminalis



Cornouiller mâle (*Cornus mas*)



Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)



Erable champêtre, Baguenaudier, Coronille éméрус, Aubour ou Cytise des Alpes, Amélanchier à feuilles ovales, Perruquier, Sureau noir, Viorne lantane, Chèvrefeuille des haies ou Chèvrefeuille étrusque, Troène vulgaire, Nerprun purgatif, Prunellier ou Épine noire, Bois de Sainte-Lucie ou Merisier odorant, Epine-vinette, Eglantier et autres rosiers sauvages, Argousier, Saule pourpre et Genévrier commun.

Pour se procurer des arbustes indigènes : Triage forestier.

Olivier Saillen, vice-président

**Viorne obier
(*Viburnum opulus*)**



» SUBVENTIONS

La commune de Massongex mène une politique de subventionnement dédiée à l'assainissement des bâtiments et au développement de la mobilité douce.

La première subvention est dédiée à la réalisation d'un CECB® Plus. Le Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments Plus (CECB® Plus) est un audit énergétique qui permet aux propriétaires de bâtiments d'évaluer l'état énergétique de leur bien et leur donne accès à des conseils professionnels visant à améliorer les performances énergétiques de leur bâtiment. Le montant de la subvention communale représente le 50% du coût d'établissement de l'audit, et est plafonné à 1'000.- CHF. Avant la réalisation du CECB® Plus, une demande de subvention doit être adressée à la commune. Une fois la demande validée par le Conseil, le propriétaire fait exécuter le CECB® Plus, puis adresse à la commune une demande de versement de la subvention. La procédure complète ainsi que les conditions sont détaillées dans la directive relative aux subventions communales en matière de politique énergétique et de mobilité (disponible sur le site de la commune ou au bureau communal). Le site internet dédié au CECB® fournit des informations complémentaires et contient également une liste des experts habilités à réaliser cet audit.

La seconde subvention est destinée à l'achat d'un vélo électrique. La subvention représente le 20% du prix d'achat du vélo électrique, avec un plafond à 400.- CHF. Après l'achat d'un vélo électrique, le propriétaire remplit le formulaire dédié à cette subvention et l'adresse à l'administration communale. Une fois la demande validée, la subvention est versée au requérant. La procédure complète ainsi que les conditions sont détaillées dans la directive relative aux subventions communales en matière de politique énergétique et de mobilité. Nous vous recommandons de bien lire les conditions relatives à cette subvention avant de procéder à l'achat d'un vélo électrique afin d'éviter une déconvenue.

Les secrétaires communales et moi-même sommes à votre disposition en cas de questions au sujet de ces subventions. La politique énergétique de la commune est encore en cours d'élaboration, et je serais ravi d'entendre vos suggestions à ce sujet. N'hésitez pas à m'appeler ou à m'écrire un mail si vous souhaitez me faire part de vos préoccupations concernant la transition énergétique et de vos attentes envers la commune durant ce processus.

Gwenaël Richard, conseiller communal en charge de l'énergie

» RÉSEAUX SOCIAUX ET SITE INTERNET

La commune de Massongex plus connectée que jamais!

Depuis septembre 2021, la commune de Massongex est présente de façon officielle sur Instagram et Facebook et jouit d'un nouveau site internet.

La volonté d'utiliser un canal officiel pour faire passer des infos et faire la promotion des manifestations de la commune a été le moteur à la création de la page Facebook. Le compte Instagram, qui relaie la plupart du contenu Facebook, sera amené à évoluer afin de nous permettre de partager des images de notre belle commune grâce au hashtag #massongexmacommune.

Gros succès pour Massongex, ma commune

A pratiquement un an de l'arrivée de Massongex sur les réseaux sociaux, le bilan est plus que positif. Vous avez été acteur de cette réussite en vous abonnant et en partageant, parfois massivement, les informations communiquées. Merci!

La page Facebook rencontre un très bel écho auprès de 35-44 ans, sans pour autant être délaissée par les classes d'âge alentour. Les 45-54 ans sont là et les femmes entre 25 et 34 ans répondent également à l'appel. A ce propos, les femmes sont plus actives sur la page Massongex, ma commune et sont pratiquement 60% à aimer et partager les informations. Une tendance toujours plus marquée chez Facebook.

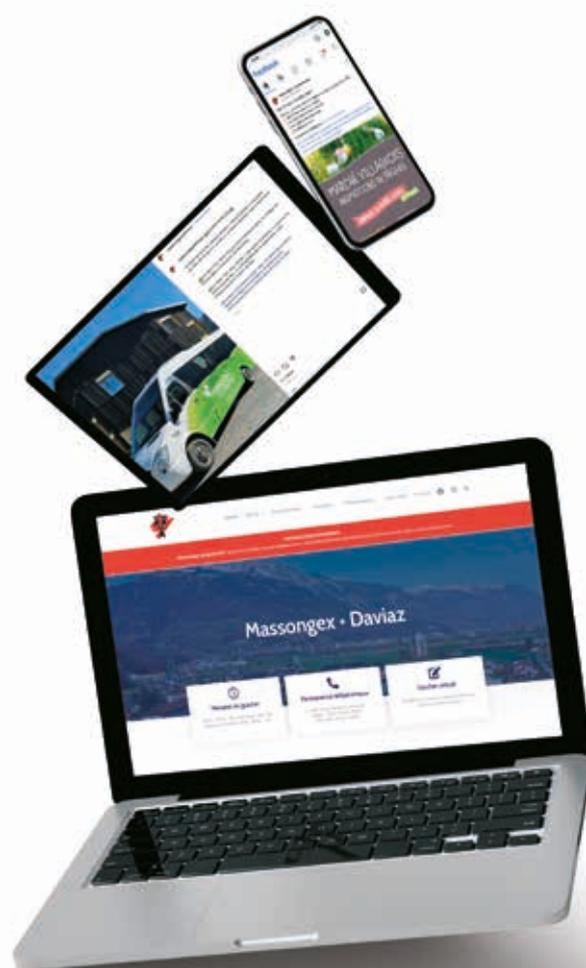
Des rubriques régulières agrémentent les publications telles que « Le saviez-vous » ou « On fait quoi ce week-end », permettent de mettre en lumière les actions menées dans le village.

Grâce à ce canal, vous avez pu être informé des horaires de MobiChablais ou encore du premier marché villageois en avril dernier. La manière dont vous partagez les informations contribue pleinement au succès de Massongex sur les réseaux sociaux.

massongex.ch a fait peau neuve

Le site internet de la commune a quant à lui bien évolué à la fin de l'été 2021. Il permet la recherche d'information plus rapidement et de façon plus simple. Ce «relooking» est le fruit de long mois de gestation et de travail afin de répondre aux attentes toujours plus pointues des internautes. Là aussi, le résultat est au-delà de ce qui était attendu.

Maurizio Iulianiello



» NATURE ET PAYSAGE

Des mesures en faveur de la nature et du paysage sur la commune de Massongex

Depuis bientôt 20 ans, FAMSA réalise et entretient des mesures en faveur de la nature et du paysage en compensation des impacts environnementaux de l'exploitation de la carrière. Ces habitats favorables à la faune et à la flore indigènes diversifient et embellissent également le paysage au sein duquel les habitants et promeneurs de la région peuvent venir se ressourcer. La plupart des biotopes aménagés se situent sur la commune de Massongex et sont accessibles à tout un chacun. Voici quelques exemples de telles mesures.

Le rideau-abri des Tardys

(en rouge sur la carte)

Aux Tardys, une haie de 1.2 km de longueur composée d'une grande diversité d'arbres et de buissons indigènes offre nourriture, habitat et refuge aux insectes, oiseaux, reptiles et mammifères. Ce rideau-abri constitue également un élément structurant du paysage de la plaine du Rhône.



Le canal des Iles

(en orange sur la carte)

Il y a une quinzaine d'années, les berges de ce canal étaient dépourvues de buissons et le profil de son lit était uniforme. Divers aménagements ont permis de renforcer la fonction de corridor biologique de ce cours d'eau et lui ont donné un aspect plus naturel et attrayant, également pour le public.

Les berges de la Loënaz

(en rose sur la carte)

Le cordon boisé aménagé en 2005 offre une promenade agréable et ombragée le long de la Loënaz, tout en formant une bande-tampon entre le cours d'eau et la zone agricole. Ces arbres et arbustes, dont certains produisent des baies, sont très appréciés des oiseaux. À proximité du cours d'eau, il n'est pas rare d'observer le curieux cincle plongeur, un oiseau capable de marcher sous l'eau lorsqu'il traque ces proies !





Le biotope de la pisciculture

(en turquoise sur la carte)

L'étang situé entre la route communale et les voies CFF servait de pisciculture avant que celle-ci ne s'installe là où elle se trouve aujourd'hui. En 2008, l'étang fut curé et agrandi au profit des organismes aquatiques. Une zone inondable a également été aménagée au sud-est en faveur des amphibiens qui y sont à l'abri des poissons.

En 2021, pour favoriser les amphibiens des milieux pionniers, de nouvelles mares ont été aménagées de l'autre côté de la route communale. Des géraniums des marais, une plante rare présente sur le site, ont été transplantés en bordure des mares. Quelques buissons seront plantés prochainement autour des plans d'eau. Il n'est pas rare d'apercevoir un martin-pêcheur dans le secteur...

Le dépotoir de la Rogneuse

(en bleu foncé sur la carte)

Une pisciculture était à l'abandon depuis plusieurs années dans le dépotoir de la Rogneuse. Les infrastructures existantes, à l'exception d'un cabanon abritant des loirs durant l'hiver, ont été éliminées pour laisser place à deux étangs. Ces plans d'eau servent de sites de ponte aux amphibiens, notamment à la grenouille rousse. La couleuvre à collier fréquente également le site, autant dans l'eau que sur les talus ensoleillés. Sur les anciens peupliers conservés, des oiseaux tel l'étourneau sansonnet, nichent dans les cavités des anciens peupliers conservés.



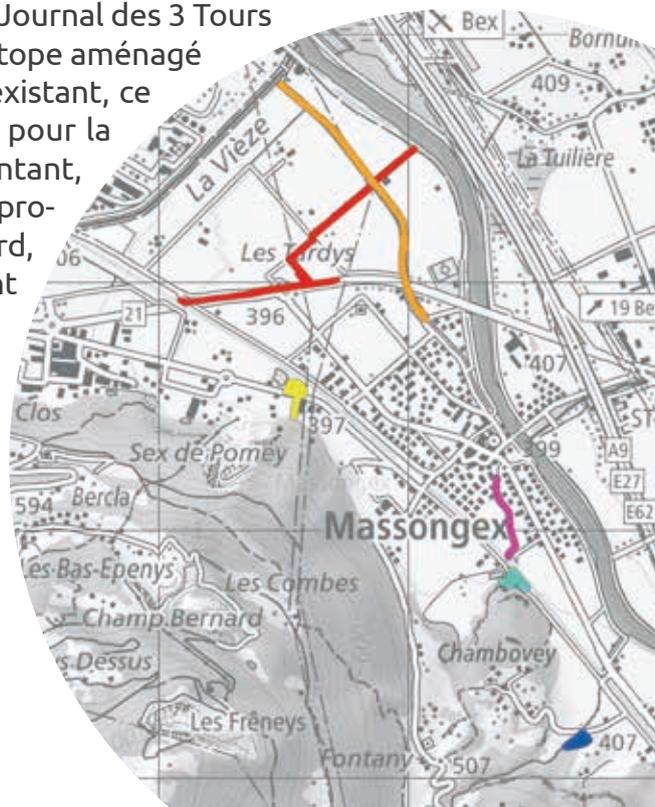
Le biotope de Sous le Scex

(en jaune sur la carte)

En empruntant le nouveau sentier pédestre du Tonkin (cf. Journal des 3 Tours de décembre), vous découvrirez le dernier exemple de biotope aménagé par FAMSA. Situé aux abords de l'étang de Sous le Scex existant, ce dernier est connecté au coteau forestier par un passage pour la petite faune passant sous la route cantonale. En l'empruntant, les amphibiens transitent entre les plans d'eau où ils se reproduisent et la forêt du coteau où ils hibernent. Reptiles, renard, hermine et autres micromammifères profiteront également de ce corridor biologique.



Texte et image de CEP sàrl



PAS DE MOUSTIQUE TIGRE CHEZ MOI



Ne pas laisser dehors des objets – bâches, jouets, pneus... – qui pourraient retenir de petites flaques.



Ne pas utiliser des produits non ciblés qui détruisent de nombreux insectes prédateurs du moustique tigre.



Retourner tous les pots ou récipients inutilisés.



Vider tout récipient ouvert contenant de l'eau.



Fermer hermétiquement les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, pieds de parasols, etc.).



Comblar avec du sable les espaces qui contiennent inévitablement de l'eau.



Inutile de chlorer de façon accrue la piscine de jardin : le moustique tigre évite les gros volumes d'eau.



Respecter les plans d'eau naturels où les prédateurs du moustique tigre l'empêchent de s'implanter.

JARDINS ET BALCONS :
Éviter les nuisances du moustique tigre implique de nouvelles habitudes.



CE QU'IL FAUT SAVOIR :

- Le moustique tigre est une espèce invasive exotique qui se trouve dans les zones habitées et évite les espaces naturels.
- Quelques centimètres d'eau stagnante durant quelques jours peuvent suffire pour que le moustique tigre produise une nouvelle génération.
- Il peut voler sur plusieurs mètres pour trouver de l'eau.



Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage
Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt
Dienststelle für Wald, Flussbau und Landschaft

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

modifié et diffusé avec l'autorisation de l'Etat de Genève

Pourquoi lutter contre le moustique tigre ?

Le moustique tigre est un insecte exotique qui ne fait pas partie de la nature locale. Son implantation entraîne pour les habitants deux conséquences indésirables :

● Une gêne non négligeable

Ce moustique vit à proximité des habitations. La femelle est active toute la journée et doit récolter du sang près d'une dizaine de fois pour pondre. Elle pique donc avec beaucoup d'insistance durant plusieurs semaines et concentre ses attaques sur un espace réduit. Sa piqûre n'est pas plus douloureuse que celle des autres moustiques, mais des réactions cutanées peuvent être plus marquées dans une phase initiale. En l'absence de foyer de maladies exotiques concernées, être piqué par un moustique tigre n'implique aucune mesure particulière.

● Un vecteur de maladie tropicale

Le moustique tigre est une source de préoccupation pour la santé publique car il peut être un vecteur de maladies exotiques comme la dengue, le zika et le chikungunya, des maladies présentant des symptômes grippaux pouvant, dans certains cas, entraîner des complications sévères.

Un risque très limité

Ce risque est extrêmement faible car il implique qu'un moustique pique préalablement une personne déjà atteinte. Or, les maladies exotiques concernées ne sont en principe pas présentes sous nos latitudes et si elles sont occasionnellement importées suite à des voyages, elles doivent alors être rapidement déclarées et prises en charge. Plus les populations de moustiques tigres sont maintenues à un niveau bas, plus ce risque est réduit. En cas de symptômes fiévreux au retour d'un voyage dans un pays où la dengue, le zika ou le chikungunya sont endémiques, n'hésitez pas à consulter votre médecin.

Comme tous les insectes piqueurs, le moustique tigre ne peut pas transmettre le coronavirus.

Signaler un moustique tigre

Vous pensez avoir repéré un moustique tigre ? Pour assurer son identification, il faut impérativement une photographie. Tentez d'avoir le plus gros plan possible de l'insecte, en veillant à la netteté de l'image et transmettez votre donnée directement sur la plate-forme suisse dédiée aux moustiques invasifs :

www.moustiques-suisse.ch

Des spécialistes vous indiqueront le cas échéant les actions utiles.

Comment reconnaître un moustique-tigre ?

- Il se trouve dans les zones urbaines ou suburbaines et peut être actif durant la journée.
- Il est plus petit que la plupart des espèces de moustiques indigènes: il ne dépasse pas la taille d'une pièce de 5 centimes; avec les pattes déployées, le corps mesure environ 5 mm.
- Il est zébré de noir et de blanc mais plusieurs espèces ont une coloration similaire: examiné de près, on le reconnaît à la ligne blanche qui traverse son thorax.



» COMPTES 2021 – MESSAGE INTRODUCTIF

Le détail des comptes 2021 peut être consulté sur le site internet www.massongex.ch ainsi qu'au bureau communal.

Municipalité - Comptes de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de la Municipalité présente une marge d'autofinancement avant amortissements comptables de **CHF 1'904'834.65**. Les principaux éléments significatifs influençant les comptes 2021 sont les suivants :

Sécurité publique - 1

La différence de près de CHF 23'000.- (122.352.00) des charges 2021 par rapport au budget s'explique par les honoraires de curatelle 2020 de la Commune de St-Maurice facturés seulement sur 2021.

Au niveau de la police du feu, le CSI Chablais-VS s'occupe de la facturation de l'ensemble du dicastère et tous les frais sont dorénavant répertoriés sous le 140.310.00.

Enseignement et formation - 2

La progression des coûts du transport scolaire (210.318.02) s'explique par l'augmentation du tarif des trajets piscine et l'augmentation du nombre de bus due au nombre d'élèves plus élevé. La différence des coûts au niveau du primaire (210.361.02) et du cycle d'orientation (211.352.00/211.361.00) par rapport au budget est principalement due au nombre d'élèves projeté par le Canton et celui effectif.

Culture, loisirs et culte - 3

Etant donné la COVID, le Passado a tout de même été organisé mais sans les nuitées (309.310.00) et le Pass'seniors s'est déroulé sur Massongex et n'a engendré aucun frais de transports. Ces deux éléments expliquent la différence par rapport au budget 2021.

Une autolaveuse a été achetée pour l'entretien de la salle polyvalente (309.313.01).

Des travaux d'entretien (309.314.01) prévus au budget 2021 n'ont pas pu être réalisés.

La contribution communale prévue sur 4 ans pour l'assainissement de la Piscine de Monthey (350.365.00) a été comptabilisée en fonctionnement, contrairement au budget qui mentionnait ce montant en investissement, s'agissant d'une contribution pour un bien n'appartenant pas à la commune.

Un montant de CHF 20'000.- a été déduit de notre contribution annuelle à la Paroisse de Massongex et comptabilisé en diminution de notre prêt (122.01 au bilan) sur 10 ans concernant les coûts liés au Jardin de l'Eglise.

Santé - 4

On constate que les coûts du service médico-social (440.352.00) ne cessent d'augmenter incluant également la contribution aux infirmiers indépendants qui prend de l'ampleur.

Une provision de CHF 100'000.- créée en 2020 (240.02 au bilan) a permis le versement d'une aide extraordinaire aux différentes sociétés du village ainsi qu'à Terre des hommes pour un montant total de CHF 70'000.- et a également absorbé les coûts supplémentaires liés à la COVID (masques et essuie-mains) (490.390.00), le solde de cette provision, CHF 22'288.20, a été dissout (490.429.00).

Prévoyance sociale - 5

Une augmentation considérable est constatée au niveau du fonctionnement de la garderie (541.365.03) dû à une valorisation salariale exigée par l'Etat du Valais mais totalement subventionnée. De plus, un solde de subvention concernant 2020 est enregistré, de l'ordre de CHF 41'000.- (541.461.00), générant des coûts 2021 nets plus bas que budgétés.

Les coûts de l'assistance sociale (580.366.02) ont pris l'ascenseur en 2021 mais la subvention étatique augmente également, réduisant l'augmentation des coûts supportés par la commune (580.451.00).

Trafic - 6

L'homologation des arrêts de bus concernant MobiChablais ainsi que sa mise en service sur le territoire communal en décembre déjà n'avaient pas été budgétés sur 2021 (650.361.00).

Eau potable - 70

Le réseau d'eau (700.314.00) a subi des frais d'entretien plus importants en 2021, l'extension de la conduite à la Caille, la réparation d'une fuite à Fin-Derrey et la mise en place du réseau informatique MAN permettant une gestion informatisée du réseau sont des coûts qui n'avaient pas été budgétés.

Eaux usées - 71

Un cadastre des eaux industrielles a été réalisé sur 2021 ainsi que l'étude de la mise en séparatif des conduites eaux usées/eaux claires du réseau de Daviaz (710.314.00), éléments non budgétés.

Déchets - 72

Suite à l'introduction du nouveau règlement sur les déchets, nous constatons avec satisfaction encore en 2021 que les coûts concernant le traitement des déchets sont maîtrisés et que le service est quasiment autofinancé (720.480.00). La différence de CHF 7'156.49 (720.480.00) est reportée au bilan (180.00).

Cimetière - 74

Le Jardin de l'Eglise étant une place non bâtie et non équipée, il n'est pas nécessaire d'appliquer un amortissement annuel (740.331.00).

Aménagement du territoire - 79

Les restrictions sanitaires n'ont pas permis d'avancer comme prévu au niveau des études avec les différents bureaux (790.318.00).

Finances et Impôts - 9

L'impôt sur le revenu (900.400.00) est bien plus élevé que budgété, les soldes 2019 et 2020 encaissés étant supérieurs aux provisions faites sur 2021.

Les impôts sur les gains immobiliers (900.403.00) ainsi que les prestations en capital (900.403.02) sont toujours difficiles à budgéter et la commune reste prudente à ce niveau. Des montants non négligeables sont enregistrés pour 2021.

En ce qui concerne les impôts des personnes morales, l'impôt sur le bénéfice (901.401.00) enregistre en 2021 un montant supérieur au budget, malgré une provision réalisée encore sur 2021 pour parer aux éventuelles conséquences négatives liées à l'épidémie de coronavirus.

Il a été décidé au niveau communal de procéder de la même manière que le canton et de suspendre les intérêts moratoires (940.421.00) quelques mois durant la période COVID en 2021.

Des frais d'étude ont été engendrés pour la transformation de l'appartement au-dessus du restaurant « Le Central » (942.314.13). Les travaux débuteront en 2023.

La PPE « Le Central » (942.318.01) a été créée et le montant comptabilisé concerne principalement le changement du chauffage à gaz.

Le conseil communal a décidé de ne pas encaisser de loyers à la pizzeria « Le Central » durant les mois de janvier à avril (942.423.02).

Municipalité - Investissements

Les investissements nets s'élèvent à **CHF 2'851'273.65**.

Administration générale - 029

L'issue de secours de la Garderie commencée en 2020 a été terminée sur 2021 (029.503.00).

La fresque, sur la paroi côté Rhône du bâtiment scolaire, a été réalisée par Art-Valais en 2021 (029.503.03).

Police du feu - 14

Les coûts concernant la conduite d'eau du Chemin du Rhône sont comptabilisés dans la police du feu, celle-ci permettant l'amélioration de la défense incendie sur le territoire communal (140.501.00).

Des travaux de réparation de la porte blindée coulissante de l'abri communal de protection civile ont été entrepris. La totalité des coûts de ces travaux peut être prélevée sur le fonds pour abris de protection civile au bilan (280.00).

Enseignement et formation - 21

Les travaux concernant le parasismique ainsi que la surélévation du bâtiment scolaire (210.503.00) ont été terminés en 2021.

Du mobilier pour les deux classes supplémentaires a été acheté ainsi que des tableaux interactifs (210.506.00). La subvention cantonale s'avère malheureusement plus basse que selon les premières estimations (210.661.00).

Santé – 4 et Prévoyance sociale - 5

Ces montants sont attribués par l'Etat du Valais.

Trafic - 6

Les frais engendrés en 2021 concernant la Place Tarnaiaie concernent spécifiquement des honoraires et frais d'avant-projet (620.500.00). Cette place avait été initialement budgétée sous le 790.506.00 puis spécifiée pour plus de visibilité.

L'éclairage public (620.501.02) a été changé sur la place de l'Eglise, chemin du Rhône, place des fêtes, les Paluds et Quartéry.

Le centre du village (620.501.15) enregistre des coûts d'honoraires un peu plus élevés que budgétés.

La réfection du chemin du Rhône est terminée (620.501.16).

Un nouveau véhicule a été acheté pour les travaux publics (620.506.00).

L'assainissement du chemin des Tardys et du chemin du Peiloz ont été repoussés (620.509.11).

Eau potable - 70

Une partie conséquente des frais du chemin du Rhône ayant pu être comptabilisée dans la police du feu, les coûts sont moins importants que budgétés (700.501.00 – 700.501.01). Le solde correspond au centre du village.

Les montants des taxes de raccordement (700.61.00-710.610.00) peuvent différer par rapport au budget selon l'état d'avancement des constructions.

Eaux usées - 71

Les coûts comptabilisés concernent deux tronçons, le centre du Village ainsi que Moulin-Fontany

qui a coûté bien moins cher que budgété (710.501.03). L'Etat du Valais a participé à la réfection de ce dernier tronçon (710.661.00).

La mise à jour du PGEE (plan général d'évacuation des eaux) suit son cours et des investissements sont encore à prévoir pour les années futures (710.509.00).

Cimetière - 74

Le projet de reconversion de l'ancien cimetière en jardin de l'église, réalisé en 2020 (740.501.02), enregistre un solde en 2021.

Aménagement – 79

L'aménagement des rues Comte Riant et Quartéry sera réalisé en 2022 (790.506.01).

Evolution des engagements et de la fortune

L'exercice boucle avec un excédent de charges de CHF 45'797.70 et une fortune nette de CHF 10'014'169.56. La dette nette par habitant reste négative et laisse apparaître une fortune nette par habitant de CHF 666.- qui permettra d'appréhender les nombreux investissements encore à venir. Les comptes 2021 enregistrent une insuffisance de financement de CHF 946'439.-, ce qui nous classe dans un degré d'autofinancement satisfaisant pour 2021 mais sur du court terme selon les comptes indicateurs.

Les dettes à moyen et long terme s'élèvent à CHF 5'450'000.- au 31 décembre 2021.

Bourgeoisie – Comptes de fonctionnement

Les comptes 2021 de la Bourgeoisie laissent apparaître un excédent de recettes de CHF 580.10. Des travaux de peinture des cages d'escaliers, de rénovation d'un des appartements et de mise en ordre suite au contrôle OIBT (contrôle installation électrique) ont été effectués en 2021.

Un montant d'approximativement CHF 32'000.- a pu être prélevé au fonds de reboisement pour l'entretien de la Châtaigneraie en 2020 et notre participation à l'achat d'un tracteur pour le triage forestier.

Suite à la COVID, le conseil communal a décidé de ne pas encaisser les loyers de janvier à avril 2021 pour le restaurant chinois (029.423.02). Le compte 029.437.01 enregistre les résultats 2020 et 2021 du triage forestier.

Aucun investissement n'a été réalisé en 2021 pour la Bourgeoisie.



Les comptes 2021 d'investissement et de fonctionnement ont été acceptés par la commission des finances le 19 mai 2022 et par le conseil municipal le 23 mai 2022.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détail sur les comptes 2021 qui, on vous le rappelle, sont soumis à votre approbation.

» COMPTES DE FONCTIONNEMENT

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires		COMPTES 2021		BUDGET 2021		COMPTES 2020	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	772'314.11	14'406.35 757'907.76	762'750.00	10'850.00 751'900.00	748'962.64	11'851.90 737'110.74
1	Sécurité publique	383'389.85	120'061.20 263'328.65	331'579.00	85'970.00 245'609.00	282'035.05	109'172.50 172'862.55
2	Enseignement et formation	1'849'572.92	44'743.30 1'804'829.62	1'609'651.00	38'170.00 1'571'481.00	1'496'391.55	76'363.15 1'420'028.40
3	Culture loisirs et culte	465'123.77	11'481.00 453'642.77	444'702.00	16'145.00 428'557.00	397'028.90	4'696.80 392'332.10
4	Santé	269'213.65	100'000.00 169'213.65	168'350.00	168'350.00	256'455.79	256'455.79
5	Prévoyance sociale	1'423'147.65	559'471.25 863'676.40	1'291'320.00	385'250.00 906'070.00	1'197'884.15	390'323.00 807'561.15
6	Trafic	853'940.70	12'043.95 841'896.75	764'905.00	6'815.00 758'090.00	653'352.60	9'419.95 643'932.65
7	Protection et aménagement de l'environnement	2'052'409.24	640'738.70 1'411'670.54	2'221'065.00	568'405.00 1'652'660.00	2'039'172.36	627'677.75 1'411'494.61
8	Economie publique	123'928.25	56'995.00 66'933.25	125'310.00	53'500.00 71'810.00	110'262.35	56'037.00 54'225.35
9	Finances et Impôts	214'321.35 6'587'301.69	6'801'623.04	241'055.00 5'704'859.00	5'945'914.00	309'594.80 5'903'153.67	6'212'748.47
TOTAL		8'407'361.49	8'361'563.79 45'797.70	7'960'687.00	7'111'019.00 849'668.00	7'491'140.19 7'150.33	7'498'290.52

» COMPTES D'INVESTISSEMENT

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires		COMPTES 2021		BUDGET 2021		COMPTES 2020	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	49'509.35	49'509.35	50'000.00	50'000.00	12'997.10	12'997.10
1	Sécurité publique	114'337.00	114'337.00	47'550.00	45'000.00 2'550.00	69'691.75	69'691.75
2	Enseignement et formation	1'383'110.95	202'411.90 1'180'699.05	1'226'250.00	362'500.00 863'750.00	730'482.70	4'010.00 726'472.70
3	Culture, loisirs et culte			50'000.00	50'000.00	1'486.25	1'486.25
4	Santé	1'506.65	1'506.65	1'300.00	1'300.00	1'341.20	1'341.20
5	Prévoyance sociale	7'792.10	7'792.10	8'000.00	8'000.00	7'826.15	7'826.15
6	Trafic	538'549.55	6'768.00- 545'317.55	753'955.00	171'350.00 582'605.00	161'076.05	161'076.05
7	Protection et aménagement de l'environnement	1'031'028.10	79'207.05 951'821.05	1'762'875.00	144'600.00 1'618'275.00	1'296'357.91	533'084.30 763'273.61
8	Economie publique	1'944.40	1'653.50 290.90			4'668.80	1'550.00 3'118.80
TOTAL		3'127'778.10	276'504.45 2'851'273.65	3'899'930.00	723'450.00 3'176'480.00	2'285'927.91	538'644.30 1'747'283.61

» APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF

Compte de fonctionnement

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	5'706'996.93	5'883'527.00	6'456'729.14
Revenus financiers	+ CHF	7'498'290.52	7'111'019.00	8'361'563.79
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	1'791'293.59	1'227'492.00	1'904'834.65
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'791'293.59	1'227'492.00	1'904'834.65
Amortissements ordinaires	- CHF	1'020'905.61	1'207'110.00	1'099'312.35
Amortissements complémentaires	- CHF	763'237.65	870'050.00	851'320.00
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	849'668.00	45'797.70
Excédent de revenus	= CHF	7'150.33	-	-

Compte des investissements

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
Dépenses	+ CHF	2'285'927.91	3'899'930.00	3'127'778.10
Recettes	- CHF	538'644.30	723'450.00	276'504.45
Investissements nets	= CHF	1'747'283.61	3'176'480.00	2'851'273.65
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'791'293.59	1'227'492.00	1'904'834.65
Investissements nets	- CHF	1'747'283.61	3'176'480.00	2'851'273.65
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	1'948'988.00	946'439.00
Excédent de financement	= CHF	44'009.98	-	-

Le détail des comptes 2021 peut être consulté sur le site internet www.massongex.ch.
Des exemplaires sont également à disposition des personnes intéressées au bureau communal.

» ECOLE DE MASSONGEX

Exposition - « Le futur »

Imaginez le « futur ». Voici la consigne donnée aux élèves par les enseignantes. Un thème et tellement de diversité. Nos classes ont organisé une magnifique exposition composée de créations originales, de textes touchants... Ce fut magique!

Des maisons du futur, des machines extraordinaires, des êtres variés et surtout une vie de respect et de douceur de vivre sur une planète qui respire.

Des activités artistiques et manuelles, en passant par la technologie informatique, sans oublier l'expression orale et l'écriture... Les enfants ont pu utiliser leur créativité et développer leurs idées et envies. Le résultat fut bluffant d'inventivité et de qualité!

Les retours des visiteurs enchantés nous l'ont confirmé.

Vive la prochaine fois... et vive le futur!

L'école de Massongex





» LA FUGUE : LE CYCLE DES RYTHMES

Dimanche 12 juin 2022

Dimanche 12 juin entre 9h et 16h aura lieu la 11^e édition de la Fugue Chablaisienne, présentée par Chablais Région. Lors de cette journée, profitez à vélo, en rollers ou en trottinette, d'un parcours sécurisé pour explorer votre région, son paysage et ses activités.

Nouveauté 2022

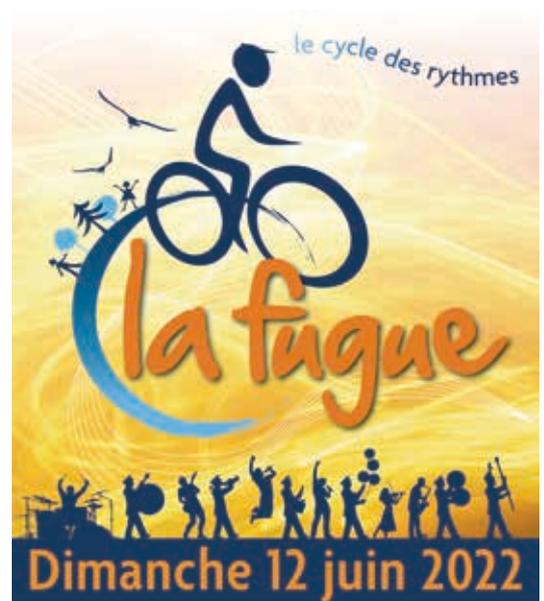
Cette année, plusieurs communes sont venues rejoindre cette belle aventure, riche de partage, en travaillant main dans la main avec nos partenaires historiques. Vous pourrez donc, au fil du parcours, découvrir la commune de Port-Valais sur l'aire d'Aigle; St-Gingolph à Ollon; Villeneuve à Monthey; Noville à Vionnaz; Yvorne à Vouvry; Rennaz à Collombey-Muraz et St-Maurice à Bex, qui sera l'aire officielle de la manifestation.

Notre thème, la musique, vous permettra de chanter, danser et jouer sur les 10 aires que compte le tracé 2022, de découvrir des instruments venus d'ailleurs, ainsi que des écoles de musique et de danse de notre région chablaisienne. Le concours s'amusera avec vous sur des rythmes endiablés! De belles rencontres seront donc au rendez-vous en ce 12 juin 2022.

Vous pourrez suivre, en temps réel, votre trajet sur votre téléphone et/ou tablette, grâce à la géolocalisation du plan interactif, que vous trouverez sur notre site la-fugue.ch. Tout au long de votre journée, vos communes chablaisiennes partageront avec vous, des activités ludiques, tout en vous faisant déguster de bons petits plats.

Ce jour-là, des routes secondaires seront fermées au trafic routier et la circulation subira des modifications. Un dispositif de signalisation sera mis en place et du personnel de circulation sera mobilisé. Nous vous remercions d'ores et déjà de respecter les consignes données par la Police et la protection civile.

Retrouvez toutes les informations sur www.la-fugue.ch ou sur la page Facebook: www.facebook.com/lafuguechablaisienne.



» POUR LES JEUNES

De nombreuses activités attendent les jeunes durant l'été

Grâce à des bénévoles et une organisation bien rodée, le Passeport-vacances de Massongex permettra aux enfants des classes primaires de vivre trois journées pleines de découvertes au cœur de l'été.



Une fois encore, le comité du Passeport-vacances a œuvré pour mettre sur pied de belles activités les 26, 27 et 28 juillet prochain. Les élèves des classes primaires pourront ainsi découvrir, entre autres, les activités d'une radio locale, s'adonner au Laser game, observer les planètes et encore beaucoup d'autres.

Ce sont des bénévoles qui organisent ces activités et se réunissent afin de donner de leur temps pour occuper les enfants au plein cœur des vacances d'été. Chaque année, il faut réfléchir pour trouver de nouvelles idées ou remettre certaines au goût du jour. Un défi relevé années après années. Et il est attendu le Passeport-

vacances! Cette année, en deux jours, les groupes étaient complets, c'est dire qu'il y a un réel besoin et une véritable attente de la part des enfants. A tel point qu'un nouveau groupe a été ouvert afin d'essayer de répondre au mieux à la demande toujours plus grande.

Et si vous aussi vous deveniez bénévoles au Passeport-vacances ?

Pour pouvoir créer un nouveau groupe, il a fallu faire appel aux parents afin de trouver de nouvelles personnes prêtes à relever le défi de créer des activités pour les enfants et cela n'est pas toujours évident. Alors si vous vous sentez l'âme de rejoindre cette belle organisation, n'hésitez pas à prendre contact avec Carole Loretan, membre de la commission des œuvres sociales et en charge du Passeport-vacances au 078 842 97 70.

Les ados pas en reste !

Pour les plus grands, le Passado a été relancé l'an dernier et a trouvé un public décidé à donner sa chance à cette nouvelle organisation. Mesures sanitaires obligent, les ambitions ont dû être modérées et ce sont trois journées qui ont été organisées au lieu des trois jours avec nuitées des éditions précédentes. Qu'à cela ne tienne, les jeunes du cycle ont répondu présent.

Fort de cet engouement, la commission des œuvres sociales a remis le couvert pour cette année 2022 et a convié les jeunes entre 13 et 16 ans à venir passer trois journées, les 26, 27 et 28 juillet, sur le thème de l'air, du feu, de l'eau et de la terre !

Des activités surprises qui n'ont pas freiné l'enthousiasme, preuve, là-aussi, qu'il y a un besoin de se retrouver durant les vacances d'été pour partager de beaux moments.

Relancer la formule XL du Passado

L'envie de proposer, à nouveau, trois jours et 2 nuits hors du village est palpable au sein du comité. Mais cela demande une organisation plus importante, comme celle du Passeport-vacances.

Si vous voulez faire partie de cette nouvelle aventure et participer à la mise en place du Passado 2023, vous pouvez prendre contact, sans attendre, avec Morgane Dénervaud, conseillère communale en charge de la commission des œuvres sociales au 079 176 26 32.

» ECHO DE CHÂTILLON

Chaque année, l'un des évènements importants pour les jeunes musiciens, c'est la semaine du camp de musique!

L'occasion de se retrouver tous ensemble, en montagne, pour apprendre la musique, mais aussi partager des moments de rires, de complicité et de partage, qui rapprochent automatiquement toutes les générations.

A la fin des années 60, les camps de musique se faisaient en collaboration avec St-Maurice depuis deux ou trois ans, mais il y avait trop de monde. Le comité de l'Echo de Châtillon a donc décidé d'organiser les camps de son côté. Le premier a eu lieu sur la Route des Crosets, au Chalet le Cailleux en 1972.

A l'époque, le comité de la fanfare était présidé par Guy Vernay; et c'est Albert Gollut le responsable de la cuisine, qui l'est d'ailleurs resté pendant plus de dix ans. Les camps étaient complètement gérés par le comité administratif de la fanfare, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Une petite anecdote de ce tout premier camp nous a été soufflée par Tony Mariétan, qui faisait partie du comité à ce moment-là. *«On allait chercher le lait aux Crosets, à l'alpage. C'était ma corvée du matin, en-dehors de la musique. Je montais avec la boille.»*, nous raconte Tony. *«En milieu de semaine, tout le monde a commencé à être malade. Adultes, comme enfants. Nous étions une trentaine, il en restait peut-être cinq qui ont échappé aux maux de ventre. Nous avons même dû hospitaliser une petite musicienne.»* Le mystère a vite été résolu. Les estomacs de tout ce petit monde n'a pas supporté le lait de la montagne, qui était beaucoup trop riche. *«Partant de ce constat, nous avons coupé le lait dès le milieu de semaine, pour l'écrémer, et tout s'est bien terminé finalement.»*, sourit Tony.

Aujourd'hui encore, les camps de musique sont très appréciés des enfants, mais aussi des adultes qui les entourent. Depuis, ils boivent du lait en brique et tout va bien! Mais cela reste une grosse organisation, beaucoup de travail en amont et pendant la semaine pour que tout se passe au mieux.

Il faut gérer une cinquantaine d'enfants, leurs cours de musique, les repas, les activités! Mais tout se déroule comme sur des roulettes, grâce à l'organisation de Valérie Saugy, Aurore Terrettaz, Jean-Paul Santos Gomes et Damien Gomez.

Cette année, le camp de musique se déroulera du 7 au 13 août à Champéry, nous vous invitons d'ores et déjà à participer à notre concert apéritif le samedi 13 août en fin de journée, à la salle polyvalente de Massongex.

Tous les jeunes qui auront travaillé toute la semaine au Chalet Jolimont se retrouveront également à la traditionnelle Fête du village de Collombey, le 20 août.

Cindy Iulianiello



Sylviane Coquoz



Tony Mariétan en train de racler.



Photo de groupe.

» LA CHORALE DE MASSONGEX

Enfin!

Chanter en 2020 et 2021 avait été de courte durée car maître Covid occupait la première place dans le hit parade, impossible de le déloger, impossible de fêter nos 110 ans dont 40 ans en formation Chœur mixte. Tout devait être remis à plus tard ou à jamais.

Nous avons tenu bon! De nouveaux choristes nous ont rejoints.

La patience a payé!

Dimanche 3 avril dernier, le chœur mixte La Chorale de Massongex a retrouvé avec un grand plaisir son public, venu en nombre.



Les Divadevas ont apporté une touche originale à ce moment musical en nous emmenant dans un tour du monde en chansons.

Que du bonheur!

Nous pensons déjà à notre prochaine saison. Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre les lundis soirs à 20h à la salle 11 du complexe polyvalent.

A bientôt!

Isabelle Devanthéry, présidente



» SKI-CLUB CIME DE L'EST



Une 33^e saison presque normale...

Nous avons débuté cette 33^e saison du SC Cime de l'Est avec beaucoup d'enthousiasme et très confiants sur le bon déroulement de nos activités.

Après la 2^e édition du Défi du Cervelas du 3 octobre dernier qui a déjà fait l'objet d'un article dans le numéro précédent des 3 Tours, la saison s'est ensuite poursuivie avec de nombreuses activités comme une marche au Moléson le 16 octobre agrémentée de descentes en luge d'été pour de belles sensations de glisse avant la vraie glisse de l'hiver...



Du Moléson, on y voit...

Des activités en salle ont été organisées afin de parfaire la condition physique de nos chères petites têtes blondes. Ces rendez-vous à la salle polyvalente de Massongex ont été l'occasion de distribuer de tout nouveaux t-shirts et casquettes à l'effigie du ski-club.



Tous plus beaux les uns que les autres, non?



Sortie OJ à La Tzoumaz, janvier 2022.

Nous attendions tous le camp OJ (Organisation Jeunesse) du 27 au 30 décembre 2021. Nous étions prêts. Nous avons pris les mesures nécessaires pour respecter les conditions sanitaires en vigueur à ce moment mais ce nouveau variant est venu gâcher la fête. En effet, les conséquences liées à une potentielle contamination au sein du camp auraient été trop contraignantes pour les encadrants bénévoles, sans compter qu'à cette période nous ne connaissions pas les effets de ce nouveau virus sur la santé de tous les participants. C'est avec un grand regret que nous avons donc dû nous résoudre à annuler le camp OJ pour la 2^e année consécutive.

Fort heureusement, la situation a pu se détendre en janvier et nous avons pu proposer des sorties OJ version « traditionnelle », cette fois-ci, avec une prise en charge complète en car depuis Massongex du matin jusqu'en fin de journée. La Tzoumaz, Grimontz, Villars-Bretaye, St-Luc et Veysonnaz ont été les lieux de nos activités OJ. Nous avons été très gâtés par les conditions d'enneigement et climatiques lors de la plupart de ces journées. Les familles ont également bénéficié d'un programme copieux avec des sorties à Bruson, Grächen, Crans-Montana, Thyon et un final à Verbier. La sortie à Crans-Montana a été sponsorisée par la société FAMSA par l'intermédiaire de son directeur Luis Ricardo que nous profitons de remercier à nouveau chaleureusement. Notre dernière journée dans le Val de Bagnes avait été programmée en supplément dans le but de se rattraper de la saison précédente quelque peu réduite en raison de qui vous savez...

Grâce au formidable succès de la campagne de la Migros « Support Your Sport », nous proposerons une sortie spéciale la saison prochaine en utilisant l'argent récolté à cet effet. C'est donc l'occasion de remercier tous les contributeurs de cette campagne qu'ils soient membres ou non membre d'ailleurs. A vous tous, un grand MERCI pour votre soutien.



Quel style ! A Grimentz, janvier 2022.



Sortie randonnée au Bec de la Montau à 2'922 m, février 2022.



Snowpark à Thyon, mars 2022.



Sortie Familles à Crans-Montana sponsorisée par FAMSA, mars 2022.



Le ski pour une autre forme de glisse...

Une saison donc presque normale qui s'achève pour le plus grand plaisir de tous. Je tiens à remercier vivement le comité du SC Cime de l'Est pour son engagement et son enthousiasme, les moniteurs pour leur motivation et leur flexibilité ainsi que les communes de Massongex et Vérossaz pour leur fidèle soutien. Nul doute que nous ferons tout notre possible pour réaliser une 34e saison tout à fait normale non sans surprises pour pimenter le tout.



Le comité au complet, en mode « estival », lors de la dernière Fête du 1^{er} août.

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour voir ou revoir les activités des saisons précédentes et connaître les nouveautés de notre future saison.

Rendez-vous sur www.sc-cime-est.ch et à bientôt pour de bons moments ensemble.

Joël Mottiez, Président

» VALERETTE ALTISKI

Coupe Suisse et CHAMPIONNAT SUISSE DE SKI- ALPINISME

Festival Martin Anthamatten

Pour sa 25^e édition Valerette Altiski, grande classique des courses individuelles organisée par le SC Cime de l'Est s'est offert deux beaux vainqueurs. Membres du Swiss team, Déborah Marti et Martin Anthamatten, se sont imposés au terme de notre épreuve très sélective. Pour les plus de 300 concurrent(e)s engagé(e)s sur les différents parcours, cette cuvée restera marquée comme l'une des plus belles. La météo et l'enneigement ont tenu à participer à cette fête du ski-alpinisme.



Avec un départ de Vérossaz à 900m et une arrivée au centre sportif « Les Jours », le parcours principal comptait quatre ascensions, avec quatre secteurs à pied, pour un total de 2080 mètres de dénivellation.

Pour rappel, en janvier 2008 le prodige catalan **Kilian Jornet** avait remporté sa première coupe du monde en élite à Valerette. Il avait comparé notre épreuve – qui a aussi reçu le championnat du monde – au fameux *Grand Mont de la Pierra Menta*.

A l'arrivée, cette année, **Martin Anthamatten** (photo) est allé dans le même sens : « *C'est digne d'une coupe du monde. C'est même mieux...* ». Ce cadeau a été offert aux organisateurs par celui qui a dominé la course de bout en bout et qui remportera quelques mois plus tard la 23^e édition de la Patrouille des Glaciers. Il a fallu 1h50'46" à Martin pour avaler cette épreuve ne laissant aucun espoir à ses poursuivants. Deuxième une fois de plus (2010-2020) notre ami français Valentin Favre d'Abondance « *le poulidor de Valerette* » voyait en effet ses espoirs très rapidement réduits à néant : « *il n'y avait rien à faire contre Martin* ». Ex-membre du Swiss team, Andreas Steindl de Zermatt a démontré n'avoir rien perdu de ses qualités en s'octroyant l'argent du championnat suisse. A la recherche de sa meilleure forme, Julien Ançay de Fully s'octroie le bronze.



Chez les dames, la lutte a été serrée. Elle se traduit par écart de 1'38" entre les trois premières. Si le début de la course a été le fait de Séverine Pont-Combe, **Déborah Marti** a su contrôler son rythme pour revenir sur la leader et, au final, s'imposer. Gaëlle Perrier complète un podium.

A peine revenue à la compétition après deux saisons consacrées à sa grossesse et à sa fille, elle s'est rassurée : « *la forme revient mais je n'ai pas pris de risques, notamment dans les descentes* ».



Chez les jeunes, sur un parcours adapté et technique, peu de surprise sinon le succès chez les juniors fille de **Thibe Deseyn** au détriment de **Caroline Ulrich**, « fatiguée ». Avec la troisième place de **Laura Bocchino**, ce trio est plein de promesses pour le ski-alpinisme féminin suisse.

L'ensemble des concurrents a relevé la qualité du parcours tracé par les organisateurs. Grâce au froid persistant la

neige, peu abondante, est restée de qualité. «*Restait l'aspect technique, et là, les participants ont été servis*». Quatre secteurs à pied, dont trois portages, de belles montées variées et des descentes exigeantes.

Au bilan, ce 25^e Valerette Altiski restera comme une édition particulièrement réussie. Les règles sanitaires ont limité la participation et empêché la traditionnelle fête finale à Massongex.



Ascension du Poraire.

Au niveau de l'organisation les règles sanitaires ont fait passer notre comité par tous les états d'âmes. **Au final pour éviter des mesures trop contraignantes et pour garantir un accueil de qualité à tous les participant(e)s la limite de participation a été fixée à 300 personnes.** De plus, toutes les activités ont été organisées en extérieur. Un gros travail logistique pour la gestion des transports et le flux des coureurs sur les sites de compétition a été mis en place.

Valerette Altiski est une compétition organisée par une équipe de passionné et d'expérience. Compétiteurs ou anciens compétiteurs, nous connaissons l'attente des athlètes qui nous font confiance. Martin Anthamatten champion suisse 2022 et victorieux de la Patrouille des Glaciers 2022 ne manquait pas de le souligner sur les ondes de Radio Chablais.

Martin Anthamatten: «*je suis content d'avoir gagné, ce n'est pas seulement de gagner le championnat suisse, mais c'est gagner la Valerette une course avec des traditions techniques... je voulais vraiment ajouter cette course à mon palmarès. On sent que les organisateurs viennent du ski alpinisme, ils ont les idées et savent ce que les coureurs attendent... bien organisé dès l'accueil, parcours bien balisés pour du vrai ski alpinisme*».

Déborah Marti: «*Merci à Valerette Altiski de nous avoir offert une super course technique, avec de belles descentes et un bon dénivelé*».



Champion(ne) suisse 2022.

Valerette Altiski c'est aussi...



Cours Avalanche du 8 janvier.

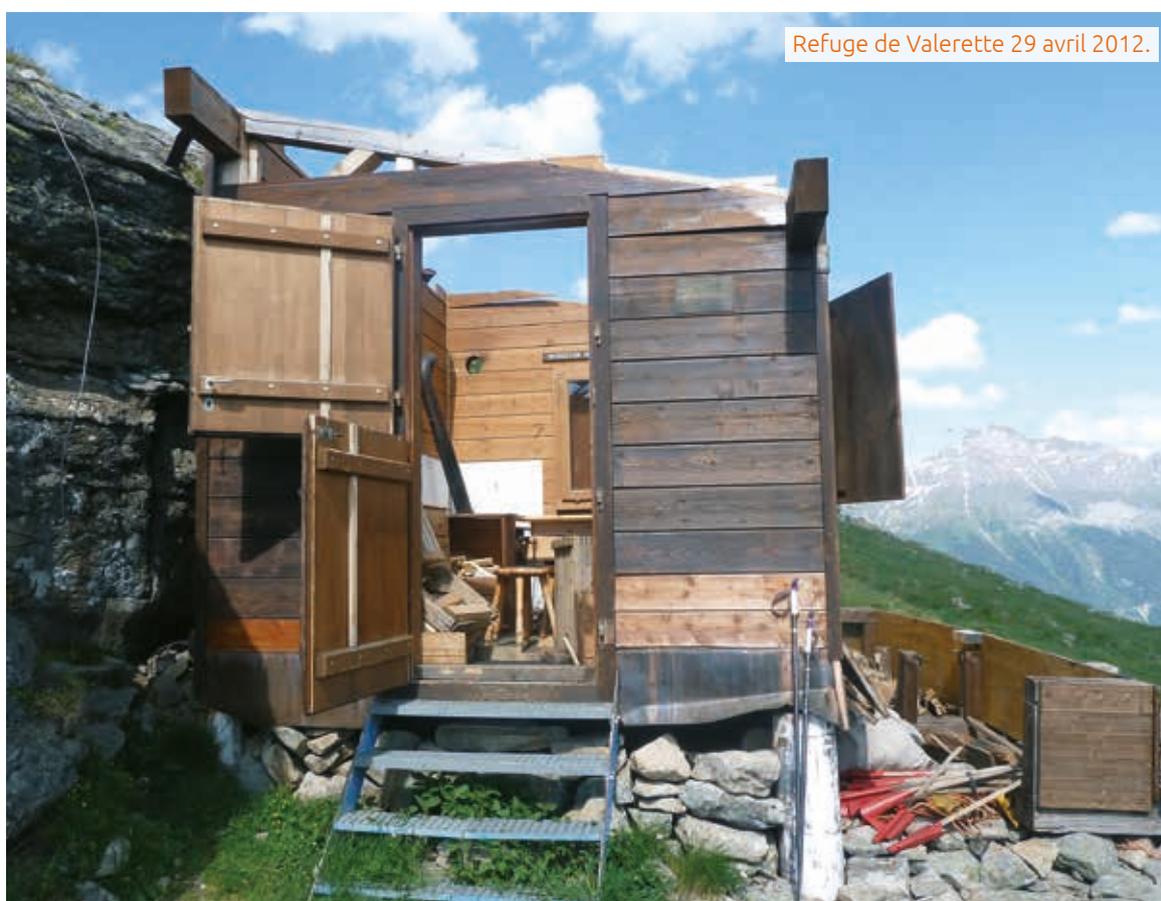
...le traditionnel et important cours sécurité et avalanches. Le cours s'est déroulé au Centre sportif «Les Jours». Organisé par le team Valerette Altiski, il est animé par Christine et Georges Oguey et assisté par notre guide Stéphane Borgeaud.

La matinée a été dévolue à la connaissance de son propre matériel: pelle sonde DVA, et **les 20 personnes présentes ont pu s'exercer sur le comportement à adopter en cas d'avalanches.** Trois chantiers ont été mis en place:

Estimation des risques - bulletin d'avalanche / Technique de pelletage - Sondage et comportement sur une avalanche / Technique de recherche.

L'après-midi, un exercice avec simulation et scénario d'une avalanche avec plusieurs victimes a été mis en place. Un exercice qui aura permis de mettre en pratique les différents éléments et vus le matin.

... **le refuge de Valerette**. petite cession souvenir : Il y a dix ans plus précisément le 29 avril 2012, le refuge de Valerette construit en 1989 et étroitement lié à l'histoire et à notre compétition était emporté par la tempête de Foehn.



... **l'Altitrail de Chalin** - nous vous donnons également rendez-vous le dimanche 2 octobre 2022 pour la 15^e édition de la journée sportive automnale hors du commun sur les hauts de la Tête de Chalin.

Nous profitons de l'occasion de remercier nos parrains, nos partenaires, nos annonceurs et nos donateurs ainsi que la commune de Massongex pour le soutien apporté à notre organisation et un grand MERCI aux 200 bénévoles.

Jean-Pierre Sierro, CO Valerette Altiski

Ambiance à Massongex.



Martin Anthamatten.



Les bénévoles.



Toutes les infos sur nos activités
et photos sur www.valerettealtiski.ch

» EPICERIE SOLIDAIRE



Présentation de l'association de l'Épicerie solidaire Massongex

Un nouveau projet a vu le jour en mars 2021, afin de donner un coup de pouce à ceux qui se trouvent momentanément ou durablement en difficultés financières.

Des produits de première nécessité sont offertes aux personnes qui se présentent à l'épicerie, située à l'arrière de la salle polyvalente, aux heures d'ouverture suivantes :

- › Lundi de 15h30 à 17h30
- › Mercredi de 9h à 11h
- › Vendredi de 9h à 11h

Dès la fin de l'année passée, il est apparu comme évident que le besoin pressenti existait et nécessitait un engagement dans la durée. Le soutien apporté par la commune de Massongex pour assurer le démarrage de l'action devait être pérennisé.

C'est pourquoi, en date du 14 janvier 2022, l'épicerie solidaire de Massongex s'est constituée en association à but non-lucratif. Le fonctionnement reste le même et une convention a été signée avec la commune pour poursuivre la collaboration mise en place.



Un compte a été ouvert à la banque Raiffeisen de Massongex – IBAN n° CH42 8080 8003 4906 8024 5 – et il est également possible de soutenir la structure par versement TWINT. La récolte de produits continue à se faire au magasin Edelweiss, au guichet communal ou directement au local de l'épicerie. Lors du marché de Pâques, nous avons eu le plaisir de tenir un stand de raclettes et vins qui a permis de renflouer la caisse de l'association pour en assurer le bon fonctionnement.

Ce projet ambitieux ne tiendrait pas la route sans l'engagement sans faille de sa quinzaine de bénévoles que nous profitons ici de remercier chaleureusement.

Pour toute question concernant l'épicerie solidaire, vous pouvez vous adresser à un des membres du comité :

- Sylviane Coquoz 079 694 99 93 – sylviane.coquoz@massongex.ch
- Chantal Carthoblaz 079 507 49 74 – carto@netplus.ch
- Théo Carthoblaz 079 223 21 94 – carto@netplus.ch



Epicerie Solidaire



» LA FSG LA LOËNAZ

Du violet pour nos gymnastes

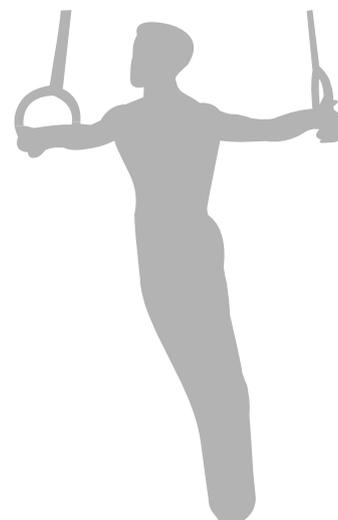


Après presque un demi-siècle d'existence, la société de gymnastique individuelle et d'agrès de Massongex peut compter sur le dynamisme de ses jeunes membres ainsi que celui de ses entraîneurs.

Sous l'impulsion de la nouvelle responsable du team agrès, Mme Stéphanie Desclouds, la Loënaz a renouvelé l'équipement sportif de ses gymnastes.

Désormais de beaux trainings et justaucorps violets viennent égayer leurs activités. La saison des concours étant lancée, nous leur souhaitons plein de succès.

Pour la FSG La Loënaz, Béatrice et Mélanie



» INFOS UTILES



Bureau de vote

Le dimanche au complexe polyvalent de Massongex.

10h00 - 11h00

Bibliothèque

(Horaires hors vacances scolaires)

Lundi et vendredi

15h30 - 18h00

Mercredi

17h00 - 18h00

Magasin-Poste

Lundi au vendredi

8h00 - 12h30

14h30 - 19h00

Samedi

8h00 - 17h30

Dimanche

8h00 - 12h00

Ramassage du papier

Le 1^{er} jeudi de chaque mois. En cas de férié, le ramassage se fait le jeudi suivant.

Ramassage des ordures

Massongex

Mercredi matin dès 7h00 (aux endroits habituels).

Daviaz

Lundi matin dès 7h00 (aux endroits habituels).

Si le lundi ou le mercredi est un jour férié, le ramassage se fait le lendemain matin.

Déchetterie

Massongex

Été: 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi – jeudi

18h00 - 19h30

Mercredi

15h30 - 17h00

Samedi

13h00 - 17h00

Hiver: 1^{er} novembre au 31 mars

Mercredi

15h30 - 17h00

Samedi

13h00 - 17h00

Daviaz

Samedi

10h00 - 12h00



» MANIFESTATIONS 2022 - 2023

LOTOS

FANFARE ECHO DE CHÂTILLON	04.09.2022
FC MASSONGEX	18.09.2022
SKI-CLUB CIME DE L'EST	09.10.2022
CHORALE DE MASSONGEX	06.11.2022
FSG LA LOËNAZ	20.11.2022
TERRE DES HOMMES	05.02.2023
FANFARE ECHO DE CHÂTILLON	12.02.2023
Ecole de musique	
AUTO-MOTO-CLUB	26.02.2023
FANFARE ECHO DE CHÂTILLON	05.03.2023
Loto du centenaire	
CENTRE MISSIONNAIRE	19.03.2023
PAROISSE	02.04.2023
FC MASSONGEX	23.04.2023

SOIRÉES

FSG LA LOËNAZ	10.12.2022
Soirée annuelle	
FANFARE ECHO DE CHÂTILLON	28.01.2023
Concert annuel	
CONCERT CHORALE - EGLISE	30.04.2023

DIVERS

FÊTE NATIONALE	01.08.2022
WEEK-END AUTO-MOTO-CLUB	6-7.08.2022
SORTIE DES AÎNÉS	14.09.2022
CLEAN UP DAY	17.09.2022
FÊTE DE L'AUTOMNE	24.09.2022
RALLYE FAMILIAL AUTO-MOTO-CLUB	25.09.2022
HALLOWEEN	31.10.2022
ECOLE DE MUSIQUE	18.02.2023
Evaluation des élèves	
MARCHÉ DE PÂQUES	08.04.2023
FANFARE ECHO DE CHÂTILLON	06.05.2023
Concert de printemps	
PASS'SENIORS	07.06.2023
FÊTE DE CLÔTURE DES ÉCOLES	23.06.2023
WEEK-END AUTO-MOTO-CLUB (sur inscription)	15-16.07.2023

FÊTES RELIGIEUSES – PAROISSE

CONFIRMATION (Vérossaz)	25.09.2022
MESSE DE LA SAINTE-CÉCILE	26.11.2022
FÊTE DU SECTEUR - PAROISSE (Dorénaz)	27.11.2022
ACCUEIL BÉNÉVOLES DE LA PAROISSE	04.02.2023
FÊTE DU PARDON (Vérossaz)	11.03.2023
1 ^{RE} COMMUNION (Vérossaz)	07.05.2023
FÊTE DE FATIMA	13.05.2023
FÊTE-DIEU	08.06.2023
FÊTE PATRONALE	18.06.2023

SOUPERS

FANFARE ECHO DE CHÂTILLON	26.11.2022
Souper de la Sainte-Cécile	
FC MASSONGEX - Souper de soutien	03.12.2022

MANIFESTATIONS SPORTIVES

SKI-CLUB CIME DE L'EST - Sortie mi-été	15.08.2022
SKI-CLUB CIME DE L'EST - Altitrail de Chalin	02.10.2022
FC MASSONGEX - Tournoi Foot-Tennis	12.11.2022
SKI-CLUB CIME DE L'EST - Concours interne	18.03.2023
FSG LA LOËNAZ - Tournoi villageois Volley	21.04.2023
FUGUE DU CHABLAIS	11.06.2023

MANIFESTATIONS CULTURELLES

FANFARE ECHO DE CHÂTILLON	13.08.2022
Concert final camp	
CINÉMA PLEIN AIR	16.08.2022
La Maison de Terre des hommes	
ECOLE DE MUSIQUE - Journée découverte	27.08.2022
PROMOTIONS CIVIQUES	29.10.2022
Accueil des nouveaux habitants	
NOËL DES AÎNÉS	17.12.2022
MARCHÉ DE NOËL	16-18.12.2022
NOËL ENSEMBLE	24.12.2022
APÉRITIF DU NOUVEL AN (Sablier)	01.01.2023
CARNAGOUILLE	21.02.2023
Cortège et concours de masques	
AUDITION ÉCOLE DE MUSIQUE	24.05.2023

CAMPS

PASSEPORT-VACANCES	26-28.07.2022
FANFARE ECHO DE CHÂTILLON	07-13.08.2022
SKI-CLUB CIME DE L'EST	27-30.12.2022

ASSEMBLÉES PRIMAIRES

COMMUNE	12.12.2022
BOURGEOISIE	13.12.2022
COMMUNE	12.06.2023
BOURGEOISIE	13.06.2023

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

FANFARE ECHO DE CHÂTILLON	06.09.2022
FC MASSONGEX	27.09.2022
SKI-CLUB CIME DE L'EST	02.11.2022
FSG LA LOËNAZ	04.11.2022
PAROISSE (salle Père Jérôme)	12.11.2022
AUTO-MOTO-CLUB	02.12.2022

ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires du guichet

Lundi: 15h30 – 18h

Mercredi: 10h – 11h

Mar - jeu - ven: 15h30 – 17h

Permanence téléphonique

Lun – mar – jeu – ven: 9h – 11h30 / 13h30 – 15h30

Mercredi: 9h – 11h30

024 471 37 12 – info@massongex.ch